



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

L' ESPAGNOL à l'Université PARIS 2 Panthéon-Assas



Le Pôle Langues de l'Université de Paris 2 Panthéon –Assas propose des TD de langue et de civilisation espagnoles aux étudiants de toutes les filières pour les trois années de Licence, et en Master 1 et 2.

Cette formation permet d'obtenir des points dans le cadre de l'UEC2 (voir modalités plus bas).

Pas de cours niveaux débutant.

Ce feuillet vous aidera à connaître cette matière et répondra aux questions que vous vous posez.

De l'espagnol dans un cursus juridique ou économique : pour quoi faire?

Près de 572 millions de personnes dans le monde parlent l'espagnol! Soit 7,8% de la population mondiale.¹

C'est la seconde langue maternelle la plus parlée dans le monde après le mandarin, et la seconde langue de communication internationale. La progression de l'espagnol est donnée comme constante jusqu'en 2050, contrairement à l'anglais et au mandarin.

L'espagnol est la langue officielle de 21 pays : en Amérique, en Europe, en Afrique et en Océanie. Aux Etats-Unis, environ 58 millions de personnes parlent espagnol. Ainsi, en 2060 les EEUU seront le deuxième pays hispanophone après le Mexique.² C'est déjà la langue étrangère la plus étudiée dans le système scolaire et universitaire américain.

Au Canada, on compte un million d'hispanophones et un demi-million au Brésil, où l'apprentissage de la langue espagnole est obligatoire à l'école primaire.

Il existe plus de 16 429 journaux, 254 chaînes de télévision et 5 112 stations de radio de langue espagnole.

C'est la troisième langue la plus utilisée sur Internet et les réseaux sociaux (7,7% des usagers).

L'espagnol est une des langues officielles utilisées dans six grandes institutions mondiales : Nations unies, Union européenne, Union africaine, Mercosur, Organisation des États américains et Union des nations sud-américaines.

L'espagnol : un actif économique

Certes, il est le « pétrole de l'Espagne », mais il faut savoir que la contribution de l'ensemble des pays hispanophones au PIB mondial s'élève à 6,4%.

Et puis....

En choisissant l'espagnol, vous rejoindrez les 21,2 millions de personnes qui l'étudient comme langue étrangère de par le monde!

Dominer une seule langue étrangère n'est aujourd'hui plus suffisant pour aborder le marché du travail.

Atout économique, culturel et personnel enrichissant, faites de cette expérience un plus dans vos études de droit, de sciences économiques, d'AES ou d'information-communication!

Choisir l'espagnol, c'est donner une valeur ajoutée à vos études.

Pensez aux nombreux débouchés vers :

- Les institutions de l'UE
- Les organismes internationaux
- Les entreprises multinationales
- Les cabinets d'avocats spécialisés en droit espagnol et des pays latino-américains.
- Les carrières de juriste international

1 Source : Instituto Cervantes, 2017.

2 Données du *United States Census Bureau*, 2017.

Les TD d'espagnol se déroulent par groupes de 22 étudiants maximum (25 en L1 à Vaugirard et à Melun), ce qui permet de mettre l'accent sur l'expression orale, l'interactivité étant un des points forts de la formation.

Pour les étudiants désireux de participer à court ou moyen terme à un programme d'échange dans un pays hispanophone, la pratique en TD est l'occasion d'une remise à niveau de la langue, accompagnée d'une connaissance du monde universitaire espagnol et latino-américain.

Les objectifs

- Connaissance du monde hispanique à travers sa culture, son actualité politique, économique et juridique.
- Etude de sujets juridiques, économiques et institutionnels propres à l'Espagne et aux pays d'Amérique latine.
- Acquisition de la terminologie juridique ou économique appropriée.
- Maintenir et perfectionner son niveau de langue.
- Apprendre à exposer clairement en langue étrangère
- Savoir définir un concept, une notion juridique/économique propre au domaine hispanique.
- S'insérer dans le monde de l'entreprise.

Qui peut s'y inscrire?

Tous les étudiants inscrits à l'Université Paris 2 ont la possibilité de suivre des TD d'espagnol, à condition d'avoir des compétences linguistiques de base (niveau B1 du conseil de l'Europe).

Attention : l'Université ne propose pas de cours pour les débutants.

Pour les étudiants de L1 droit, et uniquement, un test de sélection est organisé : Cf. Rubrique enseignements facultatifs et guide de l'étudiant.

Pour le Diplôme universitaire de langue, civilisation et droit espagnol (voir plus bas), des conditions d'admission particulières sont requises.

Pas de test de sélection à l'entrée en TD en L2, ni L3, ni Master : l'inscription est ouverte aux étudiants n'ayant pas suivi de cours l'année précédente.

Comment et quand s'inscrire?

L'inscription se fait directement au secrétariat du Pôle Langues en début d'année universitaire (les dates d'inscription sont annoncées dans la rubrique "vie étudiante" et par l'affichage sur écrans). Il faut simplement présenter sa carte d'étudiant et s'inscrire sur la liste correspondant à son niveau et à son année d'études, selon son emploi du temps et les places disponibles.

Les groupes sont limités à 22 personnes (25 en L1). Il est toutefois possible de s'inscrire sur liste d'attente (10 places maximum) et de se renseigner **dès la rentrée directement auprès des enseignants** pour savoir si des places se sont libérées.

Comment choisir son TD?

En règle générale, les étudiants choisissent le TD qui correspond à leur filière et à leur niveau d'études (L1, L2, etc.).

En L1 droit, les emplois du temps des TD sont établis en fonction des disponibilités de chacune des 3 équipes et c'est la scolarité qui compose les groupes de TD. **Il se peut qu'un étudiant qui a réussi le test ne puisse pas avoir de TD d'espagnol si son emploi du temps est incompatible avec les TD ouverts.**

La distribution des TD pour l'année 2018-19 sera la suivante :

TD espagnol juridique facultatifs TD espagnol économique FACULTATIFS

L1 droit: 6 TD (centre Vaugirard 1)
L1 eco-AES : 2 TD (centre Vaugirard 1)
L2 droit : 5 TD
L2 eco- AES : 1 TD
L3 droit : 3 TD
L3 eco- AES : 1 TD
M1 droit : 3 TD (attention : deux niveaux)
M1 eco- AES : 1 TD
M2 droit : 2 TD (attention : deux niveaux)

Centre Melun

L1 droit: 3 TD
L1 éco-AES : 2 TD
L2 droit : 1 TD
L3 droit : 1 TD

Centre Guy de la Brosse : 1 TD de MSG

TD espagnol juridique OBLIGATOIRE

DU de langue, civilisation et droit espagnol 1ère année
DU de langue, civilisation et droit espagnol 2ème année

TD espagnol économique OBLIGATOIRES

Centre Melun

L1 AES: 2 TD (sem 2)
L2 AES : 1 TD (sem 2)
L3 AES: 1 TD (sem 2)

L'équipe enseignante en espagnol

Deux professeurs titulaires : une professeure agrégée d'espagnol
un professeur contractuel, traducteur assermenté
un lecteur de langue natif

Suivants les besoins : des professeurs vacataires natifs qui comptent plusieurs années d'expérience à Paris 2 ainsi que dans d'autres établissements universitaires.

Le déroulement d'un TD

Les TD facultatifs se déroulent suivant le calendrier universitaire établi pour ces TD.

Attention: il diffère des autres TD obligatoires et est actuellement de 20 semaines (30h/an)

Les TD facultatifs débuteront en 2018 le lundi 15 octobre.

Chaque TD a une durée de 90 mn. Il se déroule en 4 grands axes :

1. Analyse et commentaire de documents écrits ou oraux à travers l'expression orale interactive.
2. Compréhension de documents audio et vidéo.
3. Débats sur un des sujets d'étude.
4. Exercices de vocabulaire et de syntaxe visant à perfectionner l'expression.

Le Test de L1 droit

Il consiste en un QCM grammatical et lexical, ainsi qu'en un questionnaire de compréhension à partir d'un texte écrit.

Toutes les modalités d'inscription sont précisées dans le guide de l'étudiant.

Le test a pour but de sélectionner les meilleurs étudiants, désireux de poursuivre leur seconde langue, l'Université ne pouvant ouvrir un nombre de TD d'espagnol répondant à la très forte demande.

Ce test est organisé **au centre Assas** avant la rentrée des TD facultatifs, dans le but de répartir les admis dans les 6 TD d'espagnol, sans pour autant les classer par niveau.

Une fois admis au test, les étudiants se voient attribuer une place en TD **en fonction des compatibilités de leur emploi du temps.**

Date session 2018 : mercredi 26 septembre à 18h Centre Assas

Il n'y a pas de test organisé pour les autres niveaux (L2 à M2).

LES CONTENUS

Le contenu et la méthodologie des TD varient selon l'actualité et la filière.

La méthodologie, propre à chaque enseignant, suit ce qui est proposé dans la brochure.

Toutefois, il ne s'agit pas de dispenser des cours de droit espagnol ou d'économie en espagnol, ce qui nécessiterait un volume horaire plus important et d'autres objectifs de formation. Dans la mesure du possible, des entraînements dans les cinq compétences définies par le Conseil de l'Europe (expression orale en interaction, expression orale en continu, compréhension de l'oral, expression écrite, compréhension écrite) sont proposés par les enseignants.

Pour chaque niveau, les programmes se composent d'une partie comprenant des sujets institutionnels ainsi que d'une partie composée de sujets d'actualité (politique, juridique, sociétale, culturelle) avec un focus particulier sur les problématiques juridiques ou économiques.

Ces sujets ont été choisis dans le cadre de votre formation de juriste ou économiste à l'Université.

Des sujets de civilisation hispanique, illustrés par des textes ou des documents iconographiques d'auteurs espagnols et latino-américains peuvent être également proposés.

Le programme est toujours divisé entre un semestre sur l'Amérique et un semestre consacré à l'Espagne.

Programme des TD de droit (à titre indicatif)			
L1	L2	L3	M1/M2
Introduction aux thématiques latino-américaines et espagnoles contemporaines	Découverte de la Constitution. Introduction au constitutionnalisme espagnol.	Le droit vu d'Amérique L'Espagne en crise(s)	Approfondissement de la langue juridique
Présentation du monde hispanophone. La Transition démocratique espagnole (1975-1978): la construction de l'Etat démocratique. Présentation des institutions de l'Etat espagnol. Panorama socio-économique 2018. Le fonctionnement de la Monarchie parlementaire. Le modèle d'Etat laïque et ses problématiques actuelles. L'Espagne dans l'UE. Amérique latine : L'entrée dans le XXIe siècle. Panorama économique et sujets de société : indigènes, égalité de genre, droit à l'avortement... Les ensembles d'intégration régionale.	Espagne : Les trois pouvoirs. 1978-2018 : 40 ans de Constitution. L'ordonnancement juridique. L'organisation territoriale: les Communautés autonomes. L'actualité des questions liées aux autonomies. Sujets d'actualité : politiques culturelles, économie collaborative, sujets de bioéthiques, libertés individuelles... Amérique : sujets émanant de l'actualité latino-américaine : élections 2018 notamment. Les relations nord-sud. Relations UE/Amérique latine. La question de l'amnistie. Sujets de société : condition féminine, questions de genre, la religion et la laïcité, questions environnementales, etc	Bicentennaires latino-américains: description de la naissance des Etats-nation. Les récentes réformes constitutionnelles sur le continent. Les droits des indigènes. La question du pluralisme juridique La question des ressources naturelles Approche du système interaméricain des droits de l'homme : présentation de la CIDH. Le passé dictatorial face à la justice démocratique. Actualité : crise politique au Venezuela, rapports nord/sud, accords de paix en Colombie, transition à Cuba, etc. La crise économique en Espagne et ses répercussions. Le conflit Etat central/gouvernement catalan. La pacification au Pays Basque. Vers une nouvelle constitution? Mémoire historique : le difficile légat du franquisme. Les enjeux sociétaux de l'Espagne moderne : gestation pour autrui, révisions du Code Pénal, crise institutionnelle.	Présentation des pays hispanophones : données générales et analyse de leurs principales problématiques politiques, économiques et sociales. La présence espagnole en Amérique latine et ses investissements directs. Les institutions et le système politique espagnols. Analyse du modèle espagnol des communautés autonomes et le défi de la sécession de la Catalogne. Etude du système juridique espagnol et des principaux systèmes juridiques latino-américains : convergences et divergences. Analyse comparative des principales constitutions latino-américaines. Découverte des institutions de l'OEA. Fonctionnement du système interaméricain des droits de l'homme. Etude de sujets d'actualité juridique ou de civilisation hispanique. Analyse du discours juridique à partir de différents types de décisions de justice et d'actes notariés. Exercices de terminologie spécialisée et de traduction.

TD DE SCIENCES ECONOMIQUES/AES de la L1 au M1 (à titre indicatif)

Les grands débats de l'économie espagnole actuelle.
Exemples de multinationales de l'IBEX 35.
Le monde du travail en Espagne.
L'image extérieure de l'Espagne.
L'Espagne dans le marché unique.
La société espagnole en crise.
Le problème du chômage.
Espagne/Argentine: deux crises financières comparables?
L'ouverture aux marchés latino-américains.
Les pays d'Amérique face à la crise mondiale.
Les aires d'intégration économique régionales américaines.
Les relations et enjeux commerciaux Chine/Amérique latine.
Les grands chantiers d'infrastructures : canal du Nicaragua, train transcontinental.
Les relations avec l'UE.
Les entreprises latino-américaines dans le monde.
L'Amérique au 21^e siècle : la sortie de la pauvreté?
La place des femmes dans le monde du travail.
Enjeux des nouvelles technologies.
Le problème des ressources naturelles.
Economie environnementale.
Le commerce équitable.
Sujets de société illustrant l'actualité de quelques pays d'Amérique latine.

Diplôme d'université Civilisation et droit espagnols

Il s'agit d'une formation supplémentaire de deux ans s'adressant aux étudiants en droit (L1-L2) désireux de se spécialiser en droit espagnol ou de se préparer à des études de droit en Espagne, par exemple dans le cadre du partenariat avec *l'Universidad Autónoma de Barcelona*.

Elle est composée

- d'un cours magistral en langue espagnole de droit constitutionnel et droit civil espagnol (20h/an), dispensé par un/une juriste hispanophone,
- et d'un TD de langue et de civilisation (37,5 h/an), assuré par les professeurs titulaires de Paris 2.

Il n'y a pas de test d'entrée, mais un très bon résultat en espagnol au bac est requis. Pour plus d'informations sur le DU, voir la page du site

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/diplome-duniversite-civilisation-et-droit>

ou s'adresser à Madame Françoise Lejuste, centre Vaugirard.

Préparation au DELE

Depuis la rentrée 2016, l'Université propose des séances de préparation à l'examen du DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera), niveau B2.

Il s'agit de 15h de préparation à cet examen organisé par l'*Instituto Cervantes*, ouvrant sur un diplôme ayant une validité permanente.

Ce diplôme officiel est délivré par le Ministère espagnol de l'Éducation.

Un affichage vous tiendra au courant des dates de ces formations.

Quels avantages à être titulaire d'un diplôme DELE ?

- Les diplômes sont reconnus internationalement par des entreprises privées, par les Chambres de Commerce et par les systèmes d'enseignement public et privé.
- En Espagne, ils permettent l'accès à des universités, des écoles officielles de langue, des écoles de commerce et à des postes dans l'administration publique.
- Ils sont de plus en plus exigés dans les universités de par le monde.
- Ils n'ont pas de limitation de durée, la validité des résultats est permanente.
- Ils s'ajustent aux directives du Cadre européen commun de référence (CECR).
- Ils facilitent l'obtention de bourses et la mobilité géographique dans les domaines académique et professionnel.
- Pour plus d'informations sur les épreuves et sur les centres d'examen, consultez la page :

<https://exámenes.cervantes.es/es/dele/que-es>

Et maintenant les questions que vous vous posez sûrement :

Quelles seront mes obligations dans ce TD ?

Présence obligatoire aux 20 séances de TD : les enseignants exigent la présentation des habituels justificatifs d'absence. A chaque TD il sera demandé aux étudiants de signer une feuille de présence qui sera ensuite remise par l'enseignant au secrétariat du Pôle langues.

Travail régulier. Chaque semaine, les étudiants sont invités à préparer des documents et des exercices de la brochure
Il sera demandé de présenter un/deux exposés à l'oral.

Participation régulière et active durant l'heure et demie de TD.
Cette participation valorise l'intervention individuelle des exposants, mais aussi l'intervention du reste du groupe sous la forme d'échanges, de débats ou de questions, ayant l'enseignant pour modérateur.

Que dois-je faire pour obtenir des points?

La matière, facultative, est évaluée annuellement en points et non en notes. Ces points obtenus sont ajoutés à l'ensemble des points obtenus dans le cursus, à la fin de l'UEC 2.

L'évaluation des étudiants a lieu en **contrôle continu sur les deux semestres**, en tenant compte de l'ensemble des travaux fournis à l'écrit ou présentés oralement.

Des exposés (libres ou indiqués) pourront compléter les sujets proposés dans le programme.

Ils font l'objet d'une recherche plus approfondie de la part de l'étudiant.

Ceux-ci devront obligatoirement être présentés accompagnés de diapositives sous la forme PPT ou autres.

Des évaluations écrites peuvent être organisées par les enseignants en cours ou en fin de semestre afin de faire le point sur l'état des connaissances. La qualité de la langue y est prise en compte.

L'attribution des points se fait de la façon suivante :

- | | |
|---|-----------------|
| 1. Moyenne des travaux personnels écrits et oraux : | de 0 à 1 points |
| 2. Participation et progression : | de 0 à 1 points |
| 3. Assiduité et ponctualité : | de 0 à 1 points |

A noter :

Il est possible d'obtenir une attestation de suivi de TD, qui pourra être sollicitée par les étudiants de L3 ayant suivi les TD facultatifs d'espagnol **pendant les trois années de licence**, et au cours desquelles ils auront obtenus des points. Cette attestation pourra être jointe à leur diplôme de Licence, à leur demande auprès du service de scolarité.

Quelles méthodes de travail dois-je mettre en œuvre ?

- ✓ Être le plus actif possible en TD, en espagnol !
- ✓ Bien revoir les conjugaisons en début d'année.
- ✓ Se tenir au courant de l'actualité.
- ✓ Toujours remettre les travaux personnels au propre : les brouillons ne sont pas corrigés !
- ✓ Inscrire son nom, prénom, numéro de matricule et de TD sur les copies. Penser à le faire figurer lors des envois par mail dans le corps du devoir.
- ✓ Les copiés/collés à partir des sites web et autres ne sauraient être acceptés. Ils sont d'ailleurs pénalisés.
- ✓ Apprendre régulièrement le vocabulaire spécialisé (lexique économique et juridique tout particulièrement)
- ✓ Lors des exposés, ne pas omettre de citer les sources utilisées avec précision.
- ✓ Les présentations orales tâcheront de ne pas être lues. Le TD est l'occasion d'apprendre à exposer en langue étrangère sans l'utilisation de notes personnelles.
- ✓ Un contenu de qualité est exigé : clair, organisé, pertinent.
- ✓ Il est attendu de l'étudiant une réflexion qui s'insère dans un contexte culturel, social, économique, et surtout humaniste.

Conseils :

Les sujets traités pendant les cours étant issus de l'actualité, consulter la presse est capital.

Des indications seront données dans les brochures.

La BU est abonnée au magazine *Vocable* en espagnol.

Retrouvez toute la liste de nos universités latino-américaines partenaires :

En Amérique : <https://www.u-paris2.fr/fr/international/universites-partenaires/ameriques>

En Espagne : <https://www.u-paris2.fr/fr/international/universites-partenaires/europe#E>

Et pour ceux qui sont déjà impatients de s'y mettre :

https://padlet.com/ana_saraiva/diyqew785gv7

ou

